



**Association des Habitants du Quartier du Rhodon  
de Saint-Rémy-lès-Chevreuse  
Hôtel de Ville - 78470 St Rémy-lès-Chevreuse**

Le 4 février 2023, à 15 heures, les membres de l'Association des Habitants du Quartier du Rhodon de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ont tenu leur assemblée générale extraordinaire à l'ancienne Mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Un pointage des adhérents présents a été réalisé par la secrétaire de l'association. 13 personnes étaient présentes comme l'atteste la feuille d'émargement en annexe.

L'Assemblée est présidée par M. Luc Bergé, président de l'association.  
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Françoise Brunet, secrétaire-générale de l'association.

L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

Le président remercie les participants de leur présence et présente ensuite l'ordre du jour :

- Rapport d'Activités (Rapport Moral du Président)
- Rapport Financier du Trésorier - vote
- Renouvellement du conseil d'administration et du bureau - vote
- Les projets 2023
- Questions diverses

## **Rapport moral :**

Le président fait état des activités de l'AHQR depuis la dernière Assemblée Générale,

- Une seule Réunion du CCQ du Rhodon (03/02/2022) avec un problème de suivi et de CR.
  - Des informations apportées :
    - Réfection du chemin de la Butte aux Buis prévue pour 2022
    - Mise à disposition de trottinettes électriques
    - Mise en place d'une voiture autonome.
  - Des demandes des représentants du quartier, sans réelles réponses :
    - Installation d'un bac à verres,
    - Réfection des trottoirs,
    - Sanction des stationnements abusifs et du non-respect de la vitesse à 30 km/h, etc...
    - Installation des agrès dans le Parc de la Chouette (29/03/2022) : 6 agrès proposés initialement par la mairie. L'AHQR n'en a

demandé que 3 afin de maintenir l'air de jeux pour les enfants et a proposé d'autres lieux pour les 3 autres. La mairie a finalement installé 5 agrès dans le parc de la chouette.

- La visite de la moitié du quartier du Rhodon le 26/03/2022 par l'adjoint au CCQ n'a conduit à aucune action concrète.
- Une Demande à la préfecture d'agrément de l'AHQR au titre de l'article L132-12 du Code de l'Urbanisme (mars 2022) a été refusée en Juillet 2022.
- Trois réunions inter-associations se sont tenues les 02 février, 23 mai et 17 octobre 2022. C'est à chaque fois l'occasion de partager des informations sur l'état des travaux dans la commune, le contenu des rencontres des associations avec le maire, le projet pôle gare, les projets à court et moyen termes (Lac Beauséjour, Ecole J. Jaurès, Extension EJR etc.), le projet Cœur de Ville ... Mais pas d'action commune.
- La refonte du nouveau site web AHQR : [www.ahqr.org](http://www.ahqr.org)
- De nouvelles animations dans le quartier :
  - Les Gazelles du Rhodon (13/03/2022)
  - Le Troc de Plantes (15/05/2022)
  - Atelier de Décoration de Noël (avec opération Sapins - 10/12/2022).
- De nouveaux contacts :
  - La Maison de Famille les Eaux-Vives (M. J.B. Moreau)
  - AAVRE (Ass. des Amis de la Vallée du Rhodon et des Environs – E. Aynaud)
  - Collectif de Riverains CDV (Mme N. Idrissi)
- Et toujours
  - Le Forum des Associations (04/09/2022)
  - La Gazette du Rhodon (3 numéros : Janvier, Mai & Octobre 2022)
  - Halloween (31/10/2022),
  - mais pas de Fête des Voisins ...

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## Rapport financier :

Ségolène Régnaux commente son rapport projeté avec un rétroprojecteur. Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale. En voici la synthèse

| <b>Solde banque 2022</b> |                   | <b>En cours</b>   | <b>Réel</b>      |
|--------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
|                          | <b>31/12/2022</b> |                   | <b>928,55 €</b>  |
| <b>à rapprocher</b>      | <b>31/12/2022</b> | <b>+ 272,50 €</b> | <b>1201,05 €</b> |

|                  | Crédit           | Débit    | Solde      |
|------------------|------------------|----------|------------|
| SOLDE 01/01/2022 | 1 255,95 €       | 4,99 €   | 1 250,95 € |
| Recettes 2022    | 712,50 €         |          | 1963,45 €  |
| Dépenses 2022    |                  | 762,40 € | 1 201,05 € |
| Bilan            | 1968,44€         | 767,39 € | 1201,05 €  |
| Bilan 2022       | <b>- 49,90 €</b> |          |            |

Cette année les dépenses ont concerné l'assurance, la gazette et l'abonnement pour le nouveau site web. A noter, que lors des événements, les membres du CA participent aux dépenses en apportant gâteaux et boissons et petits matériels  
 Les recettes s'appuient uniquement sur les adhésions. L'opération sapins, malgré l'énergie dépensée, ne rapport pas grand-chose.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le trésorier propose un budget prévisionnel

|                        | Budget prévisionnel<br>2023 | Budget Prévisionnel<br>2022 |
|------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Crédit Cotisation      | 500 €                       | 500 €                       |
| Débit Assurance        | 120 €                       | 121 €                       |
| Débit<br>Manifestation | 100 €                       | 100 €                       |
| Débit Impression       | 250 €                       | 200€                        |
| Abonnement<br>internet | 140 €                       | 108€                        |

## Renouvellement du Conseil d'Administration

Sont sortants du fait de la fin de leur mandat

- Gérard DANTAN Vice-Président
- Thierry AUGER Vice-Président
- Ségolène REGNAUX Trésorier
- Yves CHABRILLAC administrateur
- Henri LECAILTEL administrateur

Ont été élus ou renouvelés dans leurs fonctions :

| Prénom    | NOM            | fin de mandat |
|-----------|----------------|---------------|
| Gérard    | DANTAN         | 2026          |
| Thierry   | AUGER          | 2026          |
| Ségolène  | REGNAUX        | 2026          |
| Yves      | CHABRILLAC     | 2026          |
| Henri     | LECAILTEL      | 2026          |
| Patrick   | ARONDEL        | 2025          |
| Sandrine  | CHOTARD        | 2025          |
| Mélanie   | LHOMOY         | 2025          |
| Dominique | ONGENAE        | 2025          |
| Aurélie   | RAULIN         | 2025          |
| Luc       | BERGE          | 2024          |
| Françoise | BRUNET         | 2024          |
| Béatrice  | GROISARD       | 2024          |
| Delphine  | CORONEL-ISRAEL | 2024          |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Désignation des membres du bureau

En application de l'article 13, l'assemblée Générale a élu

- Président : M. Luc BERGE
- Vice-Président : M. Gérard DANTAN
- Vice-Président : M. Thierry AUGER
- Secrétaire-Général : Mme Françoise BRUNET
- Trésorier : Mme Ségolène REGNAUX

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Les projets 2023

Pour les événements festifs, le CA va prendre contact avec la direction des Eaux Vives pour voir s'il est possible de les organiser dans leur salon de thé et le parc.

Les dates retenues sont

- 19 mars : la course des gazelles, de 15h à 17h suivie d'un gouter
  - Pour les plus sportifs, deux tous de quartiers en courant et déguisés
  - Pour les autres, balade déguisée dans le quartier
- 14 mai : le troc des plantes
- 16 juin, la fête des habitants du quartier du Rhodon
- 31 Octobre, halloween
- Fin novembre, atelier décoration de Noël et abandon de l'opération sapin.

Il faut trouver une date pour une après-midi jeux

Pour la communication, il nous faut travailler sur l'amélioration des échanges avec les habitants. On maintient la gazette tous les trimestres la prochaine le 6 mars. On essaye d'étoffer les articles de fond (pollution, urbanisme, ..) sur le site avec un avis de mise à jour par mail aux adhérents.

Côté urbanisme, nous allons relancer les commissions urbanisme et circulation auprès des adhérents et des sympathisants et maintenir les réunions inter associations. Nous allons redemander l'agrément pour avoir le droit de participer aux commissions d'urbanisme de la mairie.

## Questions diverses

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 5 février 2023

Luc BERGE  
Président



Françoise BRUNET  
Secrétaire-générale de l'AHQR

